



Conseil national du sida  
et des hépatites virales  
39-43 quai André Citroën  
75902 Paris cedex 15  
T. +33(0)1 40 56 68 50  
[www.cns.sante.fr](http://www.cns.sante.fr)

FR

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE MIEUX ADAPTER LE DÉPISTAGE DU VIH AUX BESOINS DES PERSONNES LES PLUS EXPOSÉES

27/11/2019

À l'approche de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le CNS publie une [Note valant avis sur les orientations de la politique de dépistage du VIH en France](#).

Sous l'effet d'innovations majeures, l'articulation entre dépistage, traitement et prévention du VIH a été reconfigurée au cours des dernières années, impliquant des transformations profondes des stratégies de réponse à l'épidémie. L'amélioration de la politique de dépistage représente plus que jamais une condition de réussite des politiques mises en œuvre pour enrayer l'épidémie.

En dépit des efforts engagés, les indicateurs ne montrent pas de réduction de l'épidémie en France d'un niveau aussi important qu'à l'étranger, dans des villes et des pays comparables aux nôtres. Certaines données récentes suggèrent l'amorce d'une inflexion qui reste à confirmer, et dont la portée demeure pour l'instant limitée, aucune évolution favorable n'étant observée dans certains groupes de populations clés comme dans certains territoires prioritaires.

**En tout état de cause, les objectifs dits « 3 x 95 »<sup>1</sup>  
que la France s'était fixés d'ici à 2020 ne seront pas atteints**

Ces résultats sont d'autant moins acceptables que tous les outils permettant d'enrayer l'épidémie sont disponibles en France, qu'il s'agisse du dépistage (sérologies classiques, TROD, autotests) ou des traitements dans leurs différents usages en prévention (TasP, PrEP, TPE).

Face à ces constats, le CNS a engagé une réflexion visant à identifier les principales faiblesses de l'action publique en matière de dépistage du VIH. Dans une [Note valant avis](#) publiée à l'approche de la journée mondiale de lutte contre le sida, le Conseil propose plusieurs orientations dont l'objectif est de **mieux adapter les politiques de dépistage aux besoins des personnes les plus exposées**.

Cela requiert en particulier de :

- **disposer de données épidémiologiques davantage territorialisées et actualisées ;**
- **poursuivre la diversification du dépistage et de ses acteurs**, en développant des offres ajustées à des besoins individuels très différents en matière d'accompagnement, en associant des acteurs plus généralistes et en démedicalisant les offres lorsque c'est possible et justifié ;
- **faciliter davantage l'accès aux différents outils de dépistage**, en simplifiant l'accès aux sérologies classiques, en élargissant l'offre de TROD, en renforçant la diffusion des autotests, et en organisant une offre de dépistage par auto-prélèvement ;
- **territorialiser le pilotage de l'action publique**, en construisant la réponse à partir des contextes locaux et en mobilisant davantage le réseau des acteurs de terrain, à l'image des initiatives de type « villes ou territoires sans sida ».

Alors que la lutte contre le VIH fait l'objet d'un effort international important, notamment de la part de la France, une remobilisation s'impose également sur le plan national, afin de dépasser les obstacles qui perdurent en matière d'accès au dépistage et aux outils innovants de prévention.

**Contact :** Julien Bressy, Chargé de communication, 01 40 56 68 52 | 06 35 26 85 71 | [julien.bressy@sante.gouv.fr](mailto:julien.bressy@sante.gouv.fr)

<sup>1</sup> 95% de personnes diagnostiquées parmi les personnes infectées ; 95% de personnes sous traitement antirétroviral parmi les personnes diagnostiquées ; 95% de personnes en succès thérapeutique (charge virale indétectable : <50 copies/ml)